

Marchand ira passer 14 jours en Europe

Plus longue mission d'un maire de Québec en 20 ans

Le Journal de Québec · 06 sept. 2024 · 10 · STÉPHANIE MARTIN

La Ville de Québec a confirmé hier les dates et les lieux du prochain déplacement en Europe du maire Bruno Marchand : son passage en Espagne, en Suisse et en France durera 14 jours, soit la plus longue mission à l'étranger pour un maire de Québec depuis près de 20 ans.

Un sommaire décisionnel du comité exécutif confirme que M. Marchand partira le 23 septembre pour Cordoue, en Espagne. Il passera deux semaines en Europe et reviendra le 6 octobre à Québec. Il doit assister au congrès de l'organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) dans la ville espagnole, puis se rendra à Paris, en France, où il participera à une rencontre du Bureau de l'assemblée générale de l'association internationale des maires francophones (AIMF) et au Sommet de l'organisation internationale de la Francophonie.

Entre les deux, il visitera la Suisse, où il sera question de sport et de santé durable.

À Lausanne, il effectuera « des rencontres et des visites terrain sur le thème de la santé durable (parcs technologiques et écoquartiers) ». Ensuite, il assistera au 4^e Forum des Maires de l'organisation des Nations unies (ONU) à Genève.

Selon ce qu'il a été possible de retrouver dans les archives, depuis 2005, aucun maire de Québec n'a quitté la capitale aussi longtemps. La dernière mission ayant égalé cette durée que nous avons pu retracer est celle effectuée par Jeanpaul L'allier, à la toute fin de son mandat, en 2005. M. L'allier, pour qui les missions à l'étranger étaient très importantes pour le rayonnement de Québec, avait effectué un voyage en France, à Paris et Bordeaux.

ÉCONOMIES

Du côté de la mairie de Québec, M. Marchand a expliqué en entrevue éditoriale que le long déplacement est dû à la tenue de deux événements incontournables auxquels il doit participer, à Cordoue et à Paris, et qui se déroulent à deux semaines d'intervalle. Pour éviter de se déplacer deux fois, on a choisi de rester en Europe, afin d'économiser sur les coûts et sur la production de gaz à effet de serre.

Pour ce déplacement, le maire sera accompagné d'une conseillère en relations internationales de la Ville, dont les dépenses maximales autorisées seront de 7500 \$.